

ABONNEMENT.

SAUMUR :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
POSTE :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez DONGREL et BULLIER,
Place de la Bourse, 33 ;
A EWIG,
Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c.
Réclames 30
Faits divers 75

RÉSERVES SONT FAITES
Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFITE et Co,
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis con-
traire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en tim-
bres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

4 Février 1880.

Bulletin politique.

Le dernier numéro de la *Nouvelle Revue* publie un article assez vif contre M. de Bismark et les dangers que sa politique fait courir à l'Europe.

Toute l'œuvre du grand chancelier y est passée en revue, la guerre contre le Danemark, la campagne contre l'Autriche en 1866, l'alliance prusso-italienne, la question du Luxembourg en 1867, la guerre de 1870, les menaces de 1875, la guerre d'Orient en 1877 et le Congrès de Berlin.

Nous connaissons assez le rôle joué par le prince de Bismark depuis vingt ans pour savoir quelle place importante le chancelier allemand a prise dans les affaires européennes. Il est le fondateur du nouvel empire d'Allemagne et le principal artisan de nos désastres.

Mais enfin il ne faudrait point exagérer sa puissance déjà assez grande et le présenter comme le maître souverain du monde. Au Congrès de Berlin, il a dû compter avec l'Angleterre, la Russie et l'Autriche-Hongrie. Qu'il ait dédaigné l'Italie malgré les promesses faites à son gouvernement; qu'il ait berné M. Waddington en lui laissant croire qu'il comptait pour quelque chose, — nous le comprenons. Mais, en somme, malgré ses rancunes et ses jalousies, il n'a point joué le prince Gortschakoff, et encore moins lord Beaconsfield, il a dû concéder au comte Andrassy ce que demandait l'Autriche-Hongrie.

Qu'il ait actuellement la main dans tous les plans diplomatiques des puissances pour faire triompher les intérêts ou les ambitions de l'Allemagne, nous l'admettons encore. C'est là le rôle d'un grand politique qui pense à son pays et qui veut conserver l'empire qu'il a fondé.

Mais n'y a-t-il pas quelque exagération, et nous ajouterons quelque danger, à écrire, comme conclusion de cet article, une telle phrase : « Les armements de l'Allemagne, l'augmentation de l'effectif qu'elle exige de ses alliés, son emportement lorsque ses adversaires se fortifient, tout cela ne prouve-t-il pas surabondamment, à ceux qui ont la passion de la paix, qu'il n'y a qu'un danger de guerre européenne : l'Allemagne, — et qu'un danger de troubles intérieurs pour l'Italie, la Russie, la France : les procédés de M. de Bismark ? »

Et l'auteur ajoute encore que « le chancelier usera sans scrupules, sans remords de tromper, de tous les moyens pour réaliser une conception fantastique : l'Allemagne entre quatre mers, celles du Nord, la Baltique, la mer Noire et l'Adriatique ! »

L'Allemagne touchant à la mer Noire, — nous croyons que cette « conception fantastique » n'existe que dans l'esprit chimérique de l'auteur de l'article ! Une exagération aussi ridicule suffirait à infirmer l'autorité d'une pareille élocution.

Mais nous ne voulons pas discuter point par point de telles rêveries, ni même suivre les diverses étapes de la politique allemande. Une réflexion plus sérieuse se présente à notre esprit.

Quel est le but, — quelle est la portée de cet article ?

Nul n'ignore que la *Nouvelle Revue* est fondée par M^{me} Edmond Adam, en littérature M^{me} Juliette Lamber, et que cette femme de lettres passe, à tort ou à raison, pour l'Égérie du ministère républicain.

Or, comment concilier cette charge à fond contre le prince de Bismark, présenté ici comme le plus grand des fourbes, avec les déclarations de notre gouvernement à l'ambassadeur d'Allemagne disant qu'il ne voyait aucun sujet d'inquiétude dans les armements de Berlin ?

Comment les concilier surtout avec les compliments officiels échangés dès la première heure de son avènement entre M. de

Freycinet et le prince de Hohenlohe, quand tous les deux se faisaient réciproquement des promesses de paix ?

Où le cabinet ne nous dit pas la vérité, ayant pour complice toute la presse républicaine, ou l'auteur de cet article se sépare du gouvernement et rompt en visière avec notre politique gouvernementale.

D'un autre côté, à quoi servent ces récriminations violentes contre M. de Bismark, ces exagérations dans les plans qui lui sont prêtés, cette dénonciation publique de dangers imminents pour l'Europe, dangers que nous voulons croire encore imaginaires ? — Ces elabauderies ne sont pas de la politique, parce qu'elles sont imprudentes.

Nous avons bien des fois conseillé à notre gouvernement la réserve, soit pendant les événements d'Orient, soit pendant le Congrès de Berlin, soit à propos de cette question grecque un peu trop imprudemment soulevée par M. Waddington. Nous croyons qu'aujourd'hui, plus que jamais, cette réserve doit être la règle absolue de notre politique extérieure.

Nous ne comprenons donc pas que des écrivains, se disant les amis du gouvernement actuel, se livrent à de pareilles récriminations qui ne peuvent qu'irriter nos anciens ennemis, qui surexcitent inutilement les esprits et qui, en somme, n'ont pas de but.

Nous sommes malheureusement des vaincus, c'est ce que nous ne devrions jamais oublier, et le silence sur certaines questions brûlantes est la seule attitude digne qui convienne à des vaincus.

M. Varroy, ministre des travaux publics, a été entendu par la commission relative au rachat général des chemins de fer.

M. Varroy s'est prononcé contre le rachat total de la Compagnie d'Orléans.

Nous lisons dans le *Soir* l'information suivante :

« On assure que le gouvernement serait encore hésitant en ce qui touche l'amnistie. M. de Freycinet, conseillé et poussé par M. Gambetta, aurait l'intention de faire savoir à la Chambre que le cabinet serait résolu à user du droit de grâce — avec le concours du chef de l'Etat, bien entendu — dans la mesure la plus large possible. Quant à l'amnistie, il en serait question, mais comme d'un *desideratum* réalisable seulement à une échéance encore indéterminée.

» C'est en séance publique, au cours de la discussion, que M. de Freycinet se réserverait de faire cette déclaration. »

L'esprit de révolte et d'indiscipline souffle avec une impitoyable tenacité sur les établissements universitaires. Nous lisons dans le *Périgord* :

« Il n'est bruit, à Périgueux, que de la fuite de vingt-quatre élèves de la seconde division au lycée de cette ville. Ces jeunes gens seraient partis, nuitamment, dimanche matin, en escaladant, à l'aide d'une corde, la croisée de leur dortoir. »

Chronique militaire.

L'*Avenir militaire* dit que le chiffre des élèves qui pourront être admis à l'École spéciale militaire en 1880 sera fixé probablement par M. le ministre de la guerre à 270. L'encombrement du tableau d'avancement des sous-officiers d'infanterie pour le grade de sous-lieutenant réclame impérieusement une diminution dans les admissions à Saint-Cyr. Sur les 270 élèves admis à Saint-Cyr, 165 seront destinés à l'infanterie, 75 à la cavalerie et 30 à l'infanterie de marine.

Ajoutons que l'*Armée française* croit savoir que le nombre des admissions sera beaucoup moindre encore.

Une décision de M. le ministre de la guerre, insérée au *Journal officiel*, met en

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE BARON DE KOENIG

On voyait en 1870, à Orléans, vers le milieu de la rue Banier, un hôtel admirablement conservé, dont l'architecture accusait une œuvre remarquable de la Renaissance.

De délicieux rinceaux encadraient avec goût un blason entouré de la devise des Rochebrune : « *Mieux vaut périr que faillir* », et remplissaient tout le fronton d'une grande porte-cochère ouvrant sur une de ces cours froides, humides, au pavé verdâtre et aux murailles noircies que possèdent encore dans les villes du centre les derniers monuments construits au dix-septième siècle par Mansard et ses disciples.

L'intérieur de l'hôtel était à l'avenant : le mobilier lui-même semblait contemporain du grand roi. Ce n'était pourtant point à l'indigence qu'il fallait attribuer cette sorte d'incurie.

La famille de Rochebrune possédait encore une quarantaine de mille livres de rentes, mais elle avait pour habitude et pour tradition de ne jamais

se livrer à la mode et au luxe du jour : le mobilier de la maison avait été légué à M. le comte de Rochebrune par son père, le comte le léguerait à son fils : c'était résolu.

Les préoccupations du chef de la famille étaient ailleurs. Le comte adorait les bibelots ; il avait la manie des collections. Chaque année une notable portion de ses revenus passait dans son musée archéologique, épigraphique, numismatique, etc., etc. Et l'on ne pouvait cependant pas lui interdire cette honnête passion : l'excellent homme aurait perdu la tête.

Toute sa vie, M. de Rochebrune avait collectionné. Au collège, il recueillait avec le plus grand soin les couvertures de ses cahiers ou les boutons de ses camarades (les timbres-poste n'étaient pas alors inventés). A peine rentré dans sa famille, il passait le meilleur de son temps dans les greniers pour y recueillir des parchemins qu'il cherchait à lire, où dans les bois et dans les prairies, pour augmenter le nombre de ses coléoptères.

Que voulez-vous ? cette manie n'est peut-être pas la meilleure, mais allez donc en guérir un homme qui a collectionné pendant un demi-siècle ! On n'y songeait même pas.

La comtesse, elle, n'était heureusement pas femme à contre-carrer les goûts de son mari. Elle savait que la passion du comte pour l'archéologie constituait son unique imperfection et même ne

dépassait jamais les limites d'une distraction intelligente. Si parfois, oubliant ses engagements et ses promesses, M. de Rochebrune finissait par capituler devant les tentations d'un bouquiniste ou d'un brocanteur, il suffisait que sa femme vint par un mot, par une exclamation, rappeler le collectionneur à la sagesse, pour que celui-ci reculât sans hésitation, prêt à rester, ce qu'il était avant tout, l'homme du sacrifice noblement accompli, du sacrifice obscur, mais constant.

M^{me} de Rochebrune avait en outre horreur de ces femmes de qualité qui « ne savent qu'être belles », selon l'expression du *Sport*. Tout entière aux soins de sa maison, à l'éducation de ses enfants, elle trouvait que nulle occupation ne l'eût satisfaite davantage.

M^{lle} Alice, une adorable enfant de dix-neuf ans, semblait être plus spécialement l'objet de ses soucis, car, malgré ses grandes qualités de mère et d'épouse, la comtesse poursuivait avec une ténacité inexplicable la réalisation du projet qu'elle avait conçu de chercher le plus tôt possible un fiancé pour la jeune fille.

Malheureusement, Alice ne se prêtait guère à ces combinaisons.

Depuis quelque temps, M^{me} de Rochebrune, qui avait une santé délicate, chancelante même, fixait parfois sur elle ses regards avec une évidente anxiété, une émotion étrange, et souvent

elle l'interrogeait sur ses idées d'avenir, la pressant de penser à l'un des nombreux partis qu'on lui présentait.

Mais la gracieuse enfant ne paraissait nullement inquiète sur ce sujet. Qu'y pouvait-elle, du reste ?

Souriant naïvement à ces observations importunes, elle se contentait de répondre qu'elle ne se trouvait pas encore très-vieille, et qu'après tout, mon Dieu ! si personne ne demandait sa main, elle resterait plus longtemps dans sa famille, qu'elle aimait tant.

C'était, en effet, là, tout son horizon, la famille.

Les Rochebrune voyaient peu à Orléans ce que l'on appelle « le monde ».

La comtesse préférait son intérieur aux plus attrayantes soirées ; le comte ne sortait guère de son cabinet de travail.

Lorsque Paul de Rochebrune s'échappait de Paris, où il poursuivait ses études de droit, pour venir passer quelques heures chez lui, la fête était complète ; et l'on aurait pu difficilement trouver cercle plus heureux, on n'en connaissait certainement pas de plus uni.

Et encore le mot d'*union* suffit-il pour désigner cette liaison intime qui s'était établie et se nouait plus étroite que jamais entre Alice et Paul.

Toujours inséparables dès leur première enfance, les deux jeunes gens avaient grandi ensemble avec d'étranges sympathies. Arrivés à l'adolescence, ils

disponibilité M. le général d'artillerie de Reffye, qui commandait l'artillerie du 18^e corps d'armée, et le remplace par M. le général Lecœuvre. Est-ce de l'épuration ?

M. le général de Reffye est le célèbre auteur de la pièce d'artillerie qui porte son nom.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Saumur.

Nous avons fait espérer une analyse des pensées développées dimanche, à la chapelle de Notre-Dame des Ardilliers, par M. le curé de Saint-Pierre, qui avait pris pour texte : *Benedicite glacies Domino*. Nous sommes heureux de pouvoir répondre à l'attente générale, et avec d'autant plus de raison que dans les développements du texte du Psaume se trouve la réfutation directe et complète d'un article signé d'un certain citoyen tout hérissé (*Hirtus*) du spectacle dont il a été témoin dimanche.

Benedicite glacies Domino.
Glaces, bénissez le Seigneur.

Parole du Psalmiste inspiré, vos prêtres, mes chers Frères, et quelques-uns même des fidèles qui m'écoutent, la redisent tous les jours en leur office des *Louanges* de Dieu.

Prononcée il y a près de trois mille ans, ne semble-t-il pas, habitants du pays saumurois, que le Dieu qui tient présent sous son regard tous les peuples et tous les siècles ensemble, ait voulu que cette parole fût dite exprès pour nous, pour la circonstance extraordinaire qui nous réunit en foule, inquiets et suppliants, devant Lui. Devant Lui que nous reconnaissons, confessons-le plus haut que jamais, que nous adorons comme le seul puissant, le seul savant, le seul et nécessaire Souverain de tout ce qui existe en dehors de Lui, en un mot, comme notre seul vrai Dieu.

Glaces, bénissez le Seigneur, parlez bien de Dieu. Mais en vérité nos glaces, ces terribles muettes, à leur façon, parlent bien de Dieu. Elles disent que Celui qui seul a créé les choses matérielles avec tel poids, tel nombre et telle mesure, en demeure le Souverain Maître.

Il dit à la matière : Va, et elle marche ; arrête, et elle ne bouge. Car enfin, mes Frères, est-ce vous qui avez fait et arrangé tout cela ? Non. Est-ce quelqu'un des vôtres, quelque savant, clerc ou laïque ? Non. Est-ce jeu monstrueux, caprice de cette matière qui ne sait ni d'où elle vient, ni où elle va, ni pourquoi elle ne va plus ? Non, autant de fois non que l'esprit de Dieu, en cet horrible amas, compte de parcelles de matière, ou, comme dit la *Science*, d'atomes créés et gouvernés par Lui. Vous voici donc devant ce glacier que vous ne nierez pas. Ecoutez-le, et il vous dira : La science ne m'a point fait, autrement elle aurait trouvé le moyen de me défaire ; si elle y parvient, c'est qu'elle aura su employer certaines forces mises en ses mains par le Dieu des sciences dont elle reste, qu'elle le sache ou non, qu'elle le vaille ou non, la très-humble servante.

Quiconque sait cela est un savant, un savant très-sérieux. Glaces, dites cette vérité, dites-la de toutes vos forces : *Glacies, benedicite Domino*.

C'est l'heure opportune pour la dire et la répéter, car l'homme est horriblement lenté de se croire le seul maître de la terre, et pourtant ses inventions lui ont appris que l'empire de l'homme est petit et qu'en quelques jours on peut aller d'une frontière à l'autre ; et pourtant ses inventions ne l'ont point empêché jusqu'ici de finir par être enterré.

L'homme se croit aussi le maître de l'air parce qu'il l'a pesé, et le maître des eaux parce qu'il sait en quels cas l'eau devient vapeur ou devient glace, à peu près comme si le cadran se peignait de régler le soleil, parce que, de son ombre, le cadran marque à peu près les bords immenses du géant radieux.

Glacies benedicite Domino. Glaces, vous parlez bien de Dieu, l'heure a été bien choisie, et aussi l'auditoire. Vous parlez à ceux qui avaient besoin d'entendre et qui auront, nous l'espérons, assez de bonne volonté pour mettre à profit votre parole.

Mes Frères, nous aimons trop ce cher pays pour en médire, et nous ne voudrions blesser aucune des personnes qui nous écoutent avec un si religieux respect ; mais l'amitié, c'est franchise d'un côté et confiance de l'autre : permettez-moi de vous parler en ami, c'est-à-dire franchement.

Le peuple que cet immense glacier menace est admirable par beaucoup de côtés : par son ferme bon sens, son intelligence très-droite et très-vive ; par une grande modération en ses sentiments, d'où naît une certaine fierté tranquille, opposée sans révolte à toute servitude d'où qu'elle vienne, quelque beau nom qu'elle prenne ; mais ce peuple, à qui tout fut donné comme à souhait, a fini par se conduire en enfant gâté. Sans nier Dieu formellement, combien parmi nous vivent et, hélas ! meurent comme si Dieu n'était pas, jouissant de leur terre magnifique comme s'ils en étaient les seuls et suprêmes propriétaires ! Cette maison, cette vigne, cette prairie sont à moi ! Oui, mon ami, elles sont à toi. Tu les as achetées ; puis tes sœurs patientes, héroïques, — que ne puis-je dire chrétiennes ? — les ont fécondées et deux fois payées. Mais quel qu'un possède des titres meilleurs que les tiens, quelqu'un est avant toi et plus que toi, propriétaire et maître : c'est Dieu, le Dieu que tu oublies, le Dieu que tu refuses de servir, le Dieu dont tu blasphèmes le saint nom, le Dieu qui s'est réservé la propriété entière, absolue de son dimanche, ce temps sacré que tu lui dérobes sans scrupule, que tu lui voles effrontément.

Glacies benedicite Domino. Les prêtres ont beau prêcher, ou on ne les écoute pas, ou on rit de leurs paroles. Glaces, parlez, sinon mieux, du moins plus haut que nous, que votre voix parcourt les riches vallées, que le coteau la redise au coteau : Dieu est et restera le Maître Souverain de toute chose.

Glaces, dites que le Dieu tout-puissant est aussi le Dieu sage et bon.

Le sage n'agit point sans but. Dans quel

but Dieu a-t-il laissé se produire ce formidable phénomène, jusqu'ici inconnu à nos contrées ? Dieu a des desseins impénétrables, mais nous pouvons affirmer, sans crainte d'erreur, que le principal dessein de Dieu, en cette circonstance, est de faire sortir d'un mal matériel quelque bien pour nos âmes. Au fond, que lui importe que je sois plus riche ou plus pauvre ? Ce qu'il veut, c'est que je devienne de jour en jour plus fidèle à son service, plus dévoué à mes frères, plus riche en toute vertu. Si donc tous les efforts de la science, tout le travail des hommes, si nos prières ne parviennent pas à détourner les fléaux qui nous menacent, Dieu, assurément, saura tirer un grand bien de nos malheurs même. D'abord, les âmes qui ne craignent plus Dieu, apprendront enfin à le craindre, ce qui est le commencement et le couronnement de la sagesse : *Initium sapientiae, timor Domini. Corona sapientiae, timor Domini*.

Aux coups qui accablent nos frères, nous aurons à répondre par un redoublement de charité, s'il le faut, par un héroïque dévouement ; nous aurons à les secourir, à prendre sur nous quelque part au moins de leurs malheurs. Aux coups qui nous frapperaient nous-mêmes, nous aurons à répondre par la patience, par une grandeur d'âme que rien ne saurait abattre.

Chrétiens, nous avons en nous l'esprit de Dieu. Que les eaux, brisant leur barrière, montent, montent encore, nos âmes s'élèveront au-dessus. *Spiritus Dei ferebatur super aquas*.

Ames endormies, le Dieu sage veut nous réveiller. Ames rapetissées, vaincues par la matière, par le plaisir et la richesse, le Dieu sage veut nous rendre notre grandeur, nous rappeler que pour le chrétien tout est sauvé, même lorsque tout est perdu, fors l'honneur de son âme !

Glaces, bénissez le Seigneur puissant et sage, et bénissez-le encore parce qu'il est bon.

Dans quelques jours, c'est notre espoir à tous, les eaux, reprenant leur marche accoutumée, couleront tranquilles et fécondes. Quelques-uns diront : Vous voyez bien, la science et la nature ont suffi, Dieu ne s'est point montré. Les fidèles diront : Dieu s'est montré, car rien ne se passe en ce monde sans son ordre exprès, ou sans une permission donnée par Lui. Qu'il soit béni et remercié, car il a eu pitié de nous, il a entendu notre cri de détresse et de confiance : *Parce, Domine, parce populo tuo*.

Mais ce peuple est-il bien son peuple ? Oui, mon Dieu, nous sommes votre peuple. Voyez la foule innocente des enfants baptisés, et ne frappez pas cette tendre et chère espérance de la Patrie et de l'Eglise.

Nous sommes votre peuple. En effet, des familles entières, et parmi les plus importantes de la cité, vous sont restées fidèles. En est-il une seule en tout Saumur dont tous les membres vous aient entièrement abandonné ?

Que d'œuvres saintes !

Parmi les vierges consacrées à votre service, les unes visitent vos pauvres, soignent vos malades ; les autres apprennent aux pe-

tits enfants à vous connaître et à vous aimer. Celles-ci ont souffert à cause de vous et nous avons souffert avec elles. On les a chassées, vos fidèles les ont recueillies ; on leur a refusé le pain, vos fidèles les ont nourries. *Parce, Domine, parce populo tuo*.

Oui, nous sommes encore votre peuple. A qui est cette magnifique et vaste maison, trop étroite en ce jour pour contenir la multitude des suppliants ? Elle est à Notre-Dame des Ardilliers, à la Très-Sainte Vierge Marie, votre Mère et la nôtre. *Parce, Domine, parce populo tuo*.

Si les fils ont par trop mérité le châtiement, oubliez-nous, mais souvenez-vous de nos pères, qui vous ont loué en cette maison. Ici nos pères ont prié, ont pleuré leurs fautes, ont pris de chrétiennes résolutions, ont recommandé leur postérité à votre miséricorde. Leurs prières sont notre bien, notre imprescriptible patrimoine ; laissez-nous le faire valoir aujourd'hui. Les pères et les fils ne forment qu'un seul peuple. *Parce, Domine, parce populo tuo*.

Que de cette grande épouvante, ressentie par la France entière, il ne reste qu'un accroissement de respect de Dieu, de dévouement à nos frères, et de filiale confiance des Saumurois en Notre-Dame des Ardilliers, en Marie, notre secours toujours prêt, notre refuge toujours assuré.

Qu'il en soit ainsi !

Hier, l'Ecole de cavalerie et toute la ville rendaient les derniers devoirs à un officier distingué, enfant de Saumur, M. le capitaine Robert Vacquier. Une maladie terrible l'a enlevé en quelques jours à sa famille, à ses nombreux amis et à l'armée, où, quoique jeune, il s'était distingué par sa vaillance, son sang-froid et sa science militaire. M. Vacquier, décoré en 1870 sur le champ de bataille de Mars-la-Tour, n'était âgé que de 34 ans. Il laisse une jeune femme et deux petites filles en bas âge.

Puissent les sympathies qui entourent sa famille justement éplorée être un adoucissement à la douleur de l'épouse et de la mère.

M. le général marquis de Galliffet, dont nous avons annoncé hier le voyage à Saumur, était accompagné du général Conolly, attaché militaire d'Angleterre, et du capitaine O'Connor.

Les glaces de la haute Loire se sont disloquées hier soir et ont traversé le canal de la rive gauche qui a largement suffi. La débâcle de la banquise de Villebernier ne paraît pas encore imminente.

Hier, les détonations ont été plus fortes et plus nombreuses que jamais ; aujourd'hui encore, elles se succèdent presque sans interruption.

A ce sujet, nous lisons dans le *Journal de Saumur* :

« Toute la semaine dernière on a entendu, sur la route de Beaufort surtout, de fréquentes et sourdes détonations provenant des explosions de dynamite, avec laquelle on fait sauter les blocs de glace sur la Loire.

éprouvaient l'un et l'autre je ne sais quel sentiment inattendu qui les troublait souvent. Ils se fuyaient parfois après s'être cherchés, pleins sans cesse de la pensée l'un de l'autre et souffrant, lorsqu'ils se retrouvaient, un indéfinissable malaise. C'était plus que de l'affection ; ce ne pouvait être un autre sentiment : oui, c'était bien là l'union, mais l'union qui fait endurer à l'un ce que l'autre éprouve ; c'était l'existence dédoublée et deux fois vécue.

Connaissant les désirs de la comtesse, on s'étonnera peut-être de la vie retirée des Rochebrune. La beauté d'Alice, son nom, ses qualités, devaient lui ouvrir tous les salons, et les meilleures familles ne pouvaient manquer de rechercher une alliance aussi flatteuse.

C'est ce que faisait observer à M^{me} de Rochebrune l'une de ses cousines, la baronne Jacqueline de Saint-Géry, un commensal de la maison, sorte de philosophe en jupon, au caractère étrange un peu aigri, parfois excentrique et toujours inquisiteur.

— Je vous assure, disait-elle, qu'il suffit qu'une jeune fille charmante, modeste, aimable, comme Alice, paraisse seulement deux heures dans une réunion mondaine pour que tout ce qu'il y a de prétendants soient à ses pieds, et je ne puis pas concevoir que vous persistiez à ne jamais sortir. Précisément la duchesse d'Amaury va donner une grande fête à l'occasion du mariage de son fils ;

tous les châteaux des environs s'y rendront, et je suis chargée par elle d'insister pour que vous y preniez part. Croyez-moi donc, ce n'est que dans le monde...

— Ma chère cousine, interrompit M^{me} de Rochebrune, c'est précisément ce que vous pensez trouver dans ces soirées que je veux fuir à tout prix. Il est possible que deux visages se plaisent dans un bal : ce n'est point là que deux cœurs peuvent se connaître et s'apprécier.

— Vous savez si j'aime Alice, vous savez si je désire la voir établie ; eh bien ! ma tendresse est trop clairvoyante pour que je l'expose à ces dangers...

— Ah ! les mariages mis à prix dans une valse ou décidés pendant un concert, si vous saviez ce qu'ils produisent, si vous saviez ce qu'ils nous montrent plus tard !... Mais ne m'en demandez pas plus, je vous en prie, ajouta-t-elle visiblement émue... mon expérience a été trop cruellement éprouvée...

— Alice n'ira pas chez la duchesse.

M^{me} de Saint-Géry n'avait rien à répliquer, mais la réserve de la comtesse sur ce chapitre l'étonnait de plus en plus...

Et puis, un aveu, un demi-mot, une de ces déclarations qui échappent involontairement l'avait frappée.

— Mon expérience trop cruellement éprouvée,

avait dit M^{me} de Rochebrune...

Certainement il y avait là-dessous quelque mystère.

La baronne ne crut pas devoir insister ce jour-là, mais elle était assurément fort intriguée : depuis longtemps elle connaissait la comtesse, dont la vie n'avait offert rien que de très-régulier, rien que de très-banal. Et cependant, cette « expérience cruellement éprouvée » ?

— Oh ! j'en saurai plus long, s'était dit Jacqueline.

Et avec la ténacité qui était le propre de son caractère, M^{me} de Saint-Géry s'était livrée à une enquête capable de désespérer le meilleur juge d'instruction.

On dit que la curiosité de l'homme est à celle de la femme ce qu'est la soif à l'ivrognerie ; on peut juger par là de ce que peut être la curiosité d'une vieille fille.

L'enquête fut longue, et nous ne suivrons pas la baronne dans ses infructueuses investigations.

La conversation qui venait d'avoir lieu entre M^{me} de Rochebrune et sa cousine finissait lorsque Alice entra dans le salon.

Quelques instants après, Paul, suivi d'un étranger, tous les deux encore en tenue de voyage, arrivait à son tour, embrassait tendrement sa mère et sa sœur, et, prenant son camarade par la main :

Permettez-moi, dit-il, de vous présenter M. le

baron de König, un de mes amis qui a bien voulu abandonner Paris pendant vingt-quatre heures pour m'accompagner ici.

— Très-heureuse de vous recevoir, monsieur, répondit la comtesse en saluant à son tour. Mon fils sait bien que ses amis sont toujours les nôtres.

L'étranger s'inclina respectueusement. Pendant cette rapide présentation, les trois femmes avaient déjà dévisagé l'étranger.

C'était un homme de haute taille, aux larges épaules bien effacées, à la physionomie intelligente et réfléchie bien qu'un peu trop froide ; son allure était peut-être gauche ou plutôt hésitante, sinon timide et embarassée ; il paraissait très-ému.

Mais ses traits réguliers et vigoureusement dessinés, qu'encadrait une paire de favoris blonds et soyeux, devaient plaire à celles qui ne cherchent que la symétrie des formes et la régularité des proportions.

Chez celles-là, le baron de König était capable de faire tourner un peu la tête. Malgré sa prudence, M^{me} de Rochebrune avait semblé, dès qu'elle l'eut aperçu, subir, sans en avoir conscience, l'ascendant de ce beau chevalier.

Le dîner servi, la maîtresse de maison prit le bras du baron, qui décidément paraissait très-convenable.

(A suivre.)

JACQUES DE FONTENELLE.

On croirait assister de loin à un bombardement.

L'embâcle et « la science toute seule » de M. le Maire.

I.

Que vient donc nous dire M. le Maire, que « la science toute seule » a déjà conjuré en partie les dangers qui nous menacent?

Cela était bon à écrire de Paris; mais à Saumur, l'œil sur les faits, M. le Maire ne se fût pas mis sans doute si à l'aise avec l'évidence.

La science, aux efforts de laquelle nous rendons tous les plus reconnaissants hommages, dégage et maintient libre sur la rive gauche de la Loire, de Souzay à Saumur, le petit chenal qui peut suffire en effet au débit des premières crues, si elles sont très-modérées. Et même, dans ce cas, il faudra que des blocs détachés de la banquise supérieure ne viennent pas obstruer ce chenal et rendre inutiles de si longs et pénibles travaux.

Quant à la grande banquise de Villebernier à Montsoreau, elle est toujours intacte, par l'excellente raison qu'elle est inextinguible. Pour disloquer, désagréger et débiter cinq ou six kilomètres carrés de glaces de trois, quatre et cinq mètres d'épaisseur, sait-on combien de temps et d'efforts il faudrait? Le calcul est aisé à faire.

En admettant que le travail avance de 50 mètres par jour sur une largeur égale et trois mètres d'épaisseur, cela fait 7,300 mètres cubes de glace à remuer dans une journée, et à ce compte-là le chenal de 50 mètres de largeur serait achevé en 200 jours, c'est-à-dire près de sept mois.

Et que faire des glaçons? Pour en débarasser le chantier il faudrait, au-dessous de la banquise, de l'eau assez profonde et un courant. Il n'y en a pas. Et quand la crue viendra, recouvrant cette nappe de glace, il n'y aura plus moyen de rien faire.

Telle est, en deux mots, la situation devant la science et la puissance humaine. Nous désirons très-sincèrement nous tromper dans nos calculs et appréciations. M. le Maire a l'oreille de MM. les Ingénieurs. Qu'il nous fasse donc le très-grand plaisir de nous contredire.

Reste donc, comme unique chance de salut, non pas « la science toute seule », mais les seuls expédients de la puissance et de la bonté divine, afin que les crues se produisent peu à peu, dans une mesure vraiment providentielle, et qu'au moment où les blocs de Villebernier, désagréés par le dégel, mais toujours énormes, se mettent enfin en mouvement, ils ne viennent pas tous ensemble sur les flots d'une crue puissante, et avec une force absolument incalculable, heurter nos quais, nos îles et nos ponts. Or, les ponts obstrués, c'est la ville sous l'eau, avec la glace par-dessus, puisqu'elle flotte.

Voilà pourquoi les Saumurois se réunissent dimanche dernier au pied des autels, qu'ils feront bien de ne pas perdre de vue, tant que le danger n'aura pas été totalement conjuré par le déménagement inoffensif de la banquise.

Ce à quoi « la science toute seule » ne peut rien.

(A suivre.)

X.

Nous recevons de Tarbes la lettre suivante:

« Tarbes, le 1^{er} février 1880.

» Monsieur le Rédacteur en chef de l'Écho Saumurois,

» Je viens de lire, dans la Petite Gironde du 30 janvier, un article de votre journal où il est question du chenal creusé dans la banquise de Saumur.

» En lisant ces lignes, il m'est venu une idée, que je m'empresse de vous soumettre, et tout mon désir est qu'elle soit pratique et facilement réalisable.

» Puisqu'on estime comme un immense avantage le creusement d'un canal au milieu de la banquise, parce que le courant, en frottant des deux côtés de cette tranchée, mine la glace d'une façon très-efficace et l'élargit beaucoup mieux que la main de l'homme, eh bien! pourquoi ne pas encore augmenter, autant que possible, cette puissance de l'eau seule, par l'adjonction d'un autre élément, c'est-à-dire le feu? Et voici comment on pourrait procéder:

» On n'aurait qu'à défoncer une certaine quantité de barils de pétrole qu'on jetterait dans le courant, puis on y mettrait le feu; le pétrole, en surnageant, brûlerait parfaitement, et la flamme, en léchant les parois de la tranchée, activerait le désagréement de la glace; de cette façon, quand même la température resterait encore basse pendant quelque temps, on éviterait la congélation ultérieure de l'eau du chenal.

» Voilà mon idée, Monsieur le Rédacteur; je vous la donne dans toute sa simplicité. Aux hommes compétents, maintenant, de voir si elle est pratique et de chercher le meilleur mode d'emploi.

» J'ai l'honneur d'être, etc.

» DUFFAU. »

Le dernier survivant de la conspiration du général Berton, connue dans l'histoire sous le nom de conspiration de Saumur (1822), vient de mourir à Smith-Orange, aux États-Unis. Il s'appelait Charles Coudert, et était né en 1815. Il fit toutes les guerres de l'Empire, mais une balle reçue à la tête à Leipsick le força à se retirer dans sa famille à Saumur. Il se trouvait dans cette ville lorsque survint cette conspiration à la suite de laquelle il se réfugia en Amérique.

(Patriote.)

M. Proa, maire de Châtelleraut, est mort subitement, frappé par une attaque d'apoplexie.

Le Conseil municipal d'Angoulême, quoique composé de républicains, a repoussé, à l'unanimité, une proposition du maire tendant à interdire les processions dans les rues de cette ville.

POITIERS.

Le train-poste n° 45, de Paris à Bordeaux, qui doit arriver à Poitiers à 2 heures

20 minutes du matin, est entré en gare samedi ayant une heure et quart de retard, par suite d'un accident heureusement assez rare. Près de Sainte-Maure, le mécanicien s'est trouvé subitement indisposé; avant d'arriver à cette dernière station, il avait complètement perdu connaissance, par suite, sans doute, d'une congestion pulmonaire.

Il a fallu que le train attendît à Sainte-Maure l'arrivée de la machine de secours du dépôt des Ormes, qui l'a conduit jusqu'à Poitiers.

Au moment du départ du train de Sainte-Maure, le malheureux mécanicien avait repris connaissance; mais, nous a dit un des voyageurs, nous ne sommes pas fixés sur la gravité de son état, car il n'y avait, par un hasard extraordinaire, aucun médecin dans le train, et le docteur le plus voisin de la station demeure à cinq kilomètres, ce qui ne lui avait pas encore donné le temps d'arriver.

(Journal de la Vienne.)

BULLETIN FINANCIER.

Paris, le 3 février.

La liquidation vient de se terminer à la satisfaction des acheteurs. Les reports ont été, comme on le prévoyait, très-modérés, principalement sur le 5 0/0. La modération du taux des reports a fourni de nouveaux arguments aux partisans de la hausse. Ceux-ci se remettent en campagne; ils veulent porter le 5 0/0 à 120 fr. Y réussiront-ils? Oui, si la politique ne vient pas déranger brusquement leurs calculs.

On vient de détacher sur le 5 0/0, que nous laissons à 116.55, le coupon trimestriel de 1 fr. 25. Le 3 0/0 cote 82.15; l'amortissable fait 83.95. Les fonds étrangers conservent une bonne tenue; nouvelle hausse sur l'Italien, porté à 81.90. La rente autrichienne 4 0/0 monte à 74.40; obligations égyptiennes, 287; Russe cote 93.50; Turc lourd à 10.60.

Le Péruvien, qu'un petit groupe de spéculateurs a cherché à galvaniser à l'aide d'un artifice grossier, est retombé dans son inertie.

Crédit foncier très-ferme à 1,122.50. La faveur avec laquelle le public accueille les obligations communales 3 0/0 à lots, indique que l'opération en cours sera pour le Crédit foncier un nouvel et brillant succès.

Le Comptoir d'escompte se négocie à 897.50; Crédit lyonnais, 917.50; Société générale, 560; Banque de Paris, 910.

Marché de Saumur du 31 janvier.

Blé de semence.	—	Huile de noix. 50	120	—
Blé nouv. (l'h.) 77	26	Huile chene. 50	—	—
Froment (l'h.) 77	26	Graine tréfle 50	—	—
Halle, moy. 74	25 64	— luzerne 50	—	—
Seigle 75	17	Foin (dr. c.) 780	85	—
Orges 65	15 31	Luzerne — 780	75	—
Avoine h. bar. 50	11	Paille — 780	55	—
Fèves 75	15	Amandes . . . 50	—	—
Pois blancs. 80	45	Cire jaune. . . 50	190	—
— rouges. 80	54	Chanvres 1 ^{er}	—	—
Graine de lin. 70	—	qualité (52 k. 500)	47	—
Chenevis . . . 50	17	2 ^e — — — —	43	—
Farine, culas. 157	74	3 ^e — — — —	38	—

18, Rue Beaurepaire, Saumur.

L. LE BRAS BANQUIER

La Maison se charge :

1. De l'achat, de la vente au comptant et à terme de toutes valeurs cotées et non cotées à la

Bourse de Paris ou se négociant en Banque (sans autre commission que le courtage officiel fixé par la Chambre syndicale des agents de change à la Bourse de Paris), c'est-à-dire 1 fr. 25 par 1,000 francs. — 25 centimes par titre ne dépassant pas 200 francs. — Minimum de courtage, 1 franc.

2. De l'encaissement immédiat (sans bordereau ni classement) de tous effets publics, coupons de rentes, d'actions et d'obligations de toutes valeurs françaises et étrangères, à raison de 25 centimes par cent francs.

3. L'ENCAISSEMENT EST GRATUIT pour tous les clients ayant fait des opérations dans la maison.

4. De la vérification des tirages de toutes les valeurs françaises et étrangères et du remboursement des titres sortis.

5. De souscrire SANS FRAIS à toutes les émissions publiques.

6. De faire GRATUITEMENT les versements, échanges de titres, conversions et transports de toutes valeurs. Renouvellement des titres auxquels manquent des feuilles de coupons.

7. De faire les recouvrements de tous effets de commerce sur la France et l'Étranger.

8. Service de Chèques sur Paris.

Tous les ordres doivent être adressés à M. LE BRAS, banquier, 18, rue Beaurepaire, à Saumur. On répond aux lettres par retour du courrier.

NOTA. — La maison ne reçoit aucune espèce de fonds en dépôt.

Les bureaux sont ouverts de neuf à six heures, dimanches et fêtes exceptés.

BANQUE DE PRÊTS A L'INDUSTRIE

Capital : Six Millions de Francs.

Siège social : 7 et 9, rue Taitbout, Paris.

CONSEIL D'ADMINISTRATION.

MM. PALOTTE, ingénieur, sénateur, président;
RIGAL, docteur en droit;
DE BULLEMONT, officier de la Légion-d'Honneur;
LALOU, banquier;
VATEL, industriel;
CRETBY, ancien notaire;
ROLLAND D'ESTAPES, chevalier de la Légion-d'Honneur, propriétaire;
LÉVY, commandeur de la Légion-d'Honneur, ancien maire, président des chambres syndicales de la Seine.

SUCCESSALE DE SAUMUR

29, Rue Saint-Jean.

La succursale de la Banque de Prêts à l'Industrie se charge des opérations suivantes :

Ordres de bourse, achat et vente au comptant des valeurs cotées sans autre courtage que celui de l'agent de change, soit : 1 fr. 25 par mille francs.

Souscription sans frais à toutes les émissions d'actions ou d'obligations.

Encaissements, versements, échange de titres, conversions, etc., etc.

Payements de tous coupons.

LE CONSEILLER

Journal industriel, financier et politique.

Propriété de la Banque de Prêts.

ABONNEMENT :
4 fr. pour un an. | Abonnement d'essai :
7 fr. pour deux ans. | 1 fr. pour trois mois.
9 fr. pour trois ans.

Les abonnés au journal le Conseiller pourront faire encaisser leurs coupons gratuitement.

LES RESSOURCES DE MA TANTE JEANNE

HISTOIRE CAMPAGNARDE.

(Suite.)

Les barriques qu'elle avait achetées venaient d'un peu partout; des pays où poussent la canne à sucre et le café, la canelle et le girofle, des régions chaudes où viennent les épices, aux parfums pénétrants, parfums dont quelques-uns étaient si fort imprégnés qu'ils embaumaient encore la grange à demi-ruinée où elles étaient venues s'échouer, comme des épaves battues par toutes les tempêtes, dont la moindre n'était pas le vide qui, aujourd'hui, battait seul leurs flancs endommagés.

Les autres avaient été remplies de sardines, de harengs, de morue, etc., etc., empilés dans le sel, et conservaient cette âcre senteur qui s'échappe des poissons salés ou fumés à la moindre humidité qui atteint les vaisseaux qui les ont renfermés.

Les barriques de tante Jeanne formaient le plus étrange assemblage de fûts divers qui se pût rencontrer, car tout y était représenté, comme à la plus vaste exposition rêvée par quelque tonnelier affolé de son art.

Tout y était, dis-je, depuis le fût des grands vins de la Bourgogne et du Bordelais, jusqu'à ceux qui avaient contenu des vins d'Espagne, des vins du Rhin et même cet acide petit vin d'Argenteuil qui pousse aux portes de Paris.

Il y avait des quarteaux, des barriques courtes et cerclées de fer, qui avaient contenu de ces bières épaisses et lourdes dont peuvent seuls s'abreuver journellement les gens du Nord, auxquels le soleil et le ciel bleu font toujours défaut, et qui ne savent pas quelle joie s'échappe d'une grappe de raisin, dont le jus chatoie dans le verre; de ces gens dont la gaieté est aussi épaisse que sont lourds leurs breuvages, et dont l'ivresse et aussi brutale que sont barbares les liquides à l'aide desquels ils se la procurent.

Malgré moi, et presque sans y songer, je plaignais les hôtes de ces anciens fûts de bière; il me semblait qu'ils seraient les déshérités dans la ménagerie de tante Jeanne, tandis que ceux qui devaient être logés dans les belles futailles odorantes et parfumées, m'apparaissaient, dominant ce pauvre peuple de parias, de toute la hauteur de leurs privilèges; c'étaient les princes, les heureux parmi ce petit monde.

Pour peu que mon esprit eût été enclin aux amères réflexions, j'aurais eu beau jeu pour partir de là et débâter contre l'inégalité des situations, sur l'injustice du sort, à propos de la malice hu-

maine, et pour faire remonter toutes ces choses jusqu'à la Providence dont j'aurais fini par nier l'existence, après l'avoir accusée et maudite.

Mais je n'avais pas le moindre fiel au cœur. Eh puis, tante Jeanne me donnait assez de besogne pour ne pas me permettre de dilapider mon temps en songes creux, en réflexions inutiles et malsaines.

Tante Jeanne ordonnait, conseillait, dirigeait les travaux pendant que j'agissais; la scie, la tenaille et le marteau aidant, toutes ces barriques furent défoncées d'un seul côté, puis étagées les unes sur les autres, absolument comme dans les chais fameux dont le grand renom appelle les visiteurs et les fins dégustateurs.

Tout cela m'intriguait beaucoup, car je savais fort peu de choses encore touchant la besogne que j'accomplissais; aussi je questionnais à tout propos, mais je n'obtenais guère d'autre réponse que l'angélique sourire de tante Jeanne qui me rappelait au grand désir qu'elle avait de voir mon travail achevé, pour m'empêcher de perdre un temps précieux en paroles oiseuses.

L'ouverture principale de la barrique, car il y en avait pas mal, par-ci par-là, de faites par accident, fut alors close par un léger treillage dont deux modestes bouts de vieux cuir firent les charnières, pendant que vingt-cinq centimètres de ficelle enroulée autour d'un clou, tenaient lieu de serrure à la barrique ainsi transformée en cage.

On garnit le fond des tonneaux de paille fraîche et l'on attendit.

Vers le soir du jour où mon travail se trouva terminé, je vis poindre au bout du chemin, qui conduisait chez nous, M. le curé qui me parut être du complot de tante Jeanne depuis bien plus longtemps que moi et qui, à coup sûr, en savait aussi davantage; car, malgré l'éveil constant de ma curiosité et les demi-confidences que j'étais parvenu à arracher à la sainte fille, tout en exécutant sans relâche les ordres qu'elle me donnait, je ne connaissais pas à fond le sujet qui nous occupait fort depuis une quinzaine.

Des gamins du village suivaient M. le curé et portaient, avec beaucoup de précautions, dans de grands paniers clos, les pensionnaires des retraites que j'avais aidé à organiser avec l'ardeur que je mettais à faire tout ce que me dictait notre tante.

Les nouvelles venues étaient de belles mères lapines, à coup sûr les plus belles de toute la contrée; et, pendant qu'on les sortait des paniers avec des soins minutieux, ce à quoi j'aidais de mon mieux les petits paysans, tante Jeanne et M. le curé lui-même, qui ne dédaignait pas de prêter la main à ce travail d'emménagement, je me demandais comment on avait pu réunir un si grand nombre de bêtes, toutes défilant le reproche, aussi bien dans la robe que dans la forme et par la taille.

(A suivre.)

MIE D'ACHONNE.

Plus d'ASTHME
SUFFOCATION
et TOUX
Indication gratis franco.
 Ecrire à M. le C^{te} CLÉRY
 à Marseille.

SANTÉ ET ÉNERGIE A TOUS
 rendues sans médecine, sans purges et sans frais
 par la délicieuse farine de Santé dite :

REVALESCIÈRE

Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, constipations, glaires, vents, aigreurs, acidités, pituites, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, dysenterie, coliques, toux, asthme, étouffements, étourdisse-

ments, oppression, congestion, névrose, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétide en se levant ou après certains plats compromettants : oignon, ail, etc., ou boissons alcooliques, même après le tabac. C'est en outre la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants. — 32 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castillestuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, Lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur-professeur Dédé, etc.

N° 63,476 : M. le curé Comparet, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Cure N° 99,625. — Avignon, 18 avril 1876. Que Dieu vous rende tout le bien que vous m'avez fait. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans. — J'avais des oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des

maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. Contre toutes ces angoisses, tous les remèdes avaient échoué, la Revalescière m'en a sauvé complètement. — BORREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Cure N° 98,614 : Depuis des années je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections de cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PEYLET, instituteur à Cheyssoux (Haute-Vienne).

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 25; 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 22 fr.; 6 kil., 36 fr.; 12 kil., 70 fr. — La Revalescière chocolatée, en boîtes, aux mêmes prix. Elle rend l'appétit, bonne digestion et sommeil rafraîchissant aux plus agités. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; GONDRAND; BÉSSON, successeur de TEXIER; J. RUSSON, épiciers, quai de Limoges, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — Du BARRY et C^o (limited), 8, rue Castiglione, Paris. (272)

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR	ARRIVÉES	
	A POITIERS	A ANGERS
6 h. 25 matin.	10 h. 30 matin.	
8 10 —		10 h. 54 matin.
1 25 soir.	4 50 soir.	
4 55 —	11 35 —	9 15 soir.
7 40 —		

DÉPARTS DE POITIERS	ARRIVÉES	
	A MONTREUIL	A SAUMUR
5 h. 30 matin.	8 h. 52 matin.	9 h. 48 matin.
10 45 —	3 35 soir.	4 15 soir.
12 15 soir.	5 14 —	6 25 —
6 45 —	10 22 —	11 —

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 15 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 45.

P. GODDET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 3 FÉVRIER 1879.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
	Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 %	84 15			Crédit Foncier colonial	506			Canal de Suez	763 50		1 25
3 % amortissable	83 95			Crédit Foncier, act. 500 f.	1120			Crédit Mobilier esp.	590		
4 1/2 %	114 75			Obligations foncières 1877	367			Société autrichienne	590		
5 %	116 40			Soc. gén. de Crédit industriel et commercial	715			OBLIGATIONS.			
Obligations du Trésor	511			Crédit Mobilier	660			Orléans	884		
Dép. de la Seine, emprunt 1857	840			Crédit foncier d'Autriche	772 50			Paris-Lyon-Méditerranée	883 75		
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	513			Est	720			Est	882		
— 1865, 4 %	530			Paris-Lyon-Méditerranée	1188 75			Nord	886		
— 1869, 3 %	409			Midi	875			Ouest	882 75		
— 1871, 3 %	406			Nord	1800			Midi	881 75		
— 1875, 4 %	530			Orléans	1215			Paris (Grande Ceinture)	888		
— 1876, 4 %	530			Ouest	780			Paris-Bourbonnais	881		
Banque de France	3935			Compagnie parisienne de Gaz	1317 50			Canal de Suez	570		
Comptoir d'escompte	897 50			C. gén. Transatlantique	643 50						
Crédit agricole											

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.

3 heures 8 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers) omnibus-mixte.
8 — 56 — — — — —
1 — 25 — — — — — soir,
3 — 32 — — — — — express.
7 — 15 — — — — — omnibus.
10 — 37 — — — — — (s'arrête à Angers) omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.

3 heures 36 minutes du matin, direct-mixte.
8 — 31 — — — — — omnibus.
9 — 40 — — — — — express.
12 — 40 — — — — — soir, omnibus-mixte.
4 — 44 — — — — — omnibus-mixte.
10 — 28 — — — — — express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 h. 35 du soir arrive à Saumur à 6 h. 56.

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE.

1^o UNE TRÈS-BELLE MAISON, située à Saumur, quartier de Nantilly, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 21;
 2^o UNE AUTRE MAISON, située à Saumur, rue Royale, n° 25, 27 et 29, occupée par M. Boisseau-Jamain et autres;
 3^o UNE VASTE MAISON, située à Saumur, quartier des Ponts, rue de l'Île-Neuve, n° 21, avec jardin, servitudes et bois;
 4^o Et UNE PROPRIÉTÉ, à Baugneux, chemin de Munet, comprenant bâtiments, servitudes, pressoir et 77 ares de vigne attenant.
 S'adresser, pour traiter, à M^e GAUTIER, notaire. (47)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A VENDRE

A L'AMIABLE,

OU A LOUER
 Pour la Saint-Jean prochaine,
UNE VASTE MAISON
 Avec MAGASINS, HANGARS et ÉCURIES
 Située à Saumur, sur les Ponts, rue du Port-Cigogne,
 Occupée par M. Gallais, négociant.
 S'adresser, pour traiter, à M^{me} veuve ROCHER, propriétaire à Loudun, ou à M^e GAUTIER, notaire. (38)

Etude de M^e GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M^e CLOUARD.

A LOUER

PRÉSENTMENT,

UNE MAISON
 Située à Saumur, rue d'Orléans, n° 75.
 S'adresser à M. BIGEAU, propriétaire à Saint-Martin, ou à M^e GAUTIER, notaire à Saumur. (39)

Etude de M^e FONTENEAU, notaire à Angers, boulevard des Lices, 28.

A VENDRE

BEL HOTEL

Situé à Angers, boulevard des Lices, à l'angle des rues des Lices et du Chemin-de-Terre. (36)

Etude de M^e MÉHOUS, notaire à Saumur.

A VENDRE

Par adjudication volontaire,

Le dimanche 22 février 1880, à midi.
 En l'étude de M^e MÉHOUS, notaire,
BELLE MAISON
 Avec servitudes,
 Cour, grand jardin, écuries et remises,
 Située à Saumur, rue Beaurepaire n° 27,
 Appartenant à M. FOLLIE.
 Cette maison est portée au cadastre de la ville de Saumur section B, numéros 97 et 97 bis, pour une contenance de 14 ares 30 centiares.
 On pourra traiter à l'amiable avant l'adjudication.
 S'adresser à M^e MÉHOUS, notaire.

Etude de M^e THUBÉ, commissaire-priseur à Saumur.

VENTE

Aux enchères publiques,

MARCHANDISES NEUVES

Pour cause de cessation de commerce,
 A Saumur, rue du Puits-Neuf, n° 21 (maison Jagot).

Le samedi 7 février 1880, à une heure de relevée, et le lundi 9, et jours suivants, à la même heure, il sera procédé, par le ministère de M^e Thubé, commissaire-priseur, à la vente aux enchères publiques d'une grande quantité de marchandises neuves, consistant en :

Draperies, nouveautés, fantaisies pour robes, cotons, crétonnes, toiles, descentes de lit, jupons, rubans, châles et cravates, mouchoirs de poche fil et batiste, doublures, foulards, etc., etc.;
 Maroquinerie : portefeuilles, portemonnaie, porte-cartes, blagues, portecigares et porte-cigarettes en cuir de Russie;

Gants de fil et gants de peau, broderies et quantité d'autres articles.
 Au comptant, plus 3 0/0 applicables aux frais.

Le commissaire-priseur chargé de la vente,
 THUBÉ.
 (48)

M. GABORIT, boulanger à la Croix-Verte, demande un apprenti.

A VENDRE

A près de 80 0/0.

PETITE MAISON A PARIS

Située au centre de Grenelle.

Elle comprend : deux boutiques louées à bail, trois étages et vaste grenier que l'on peut convertir en chambres; eau, cave, petite cour. — Produit : 2,532 fr. — Prix : 32,000 fr. — Ecrire franco à M. GAUTHIER, place du Marché-Saint-Honoré, 18, à Paris.

A VENDRE

TRÈS-JOLIE JUMENT DE TARBES

Cinq ans et demi.

Taille : 1 mètre 58 cent. — S'attelle et se monte.

Prix : 1,500 francs.

Prendre l'adresse au bureau du journal. (44)

A VENDRE

UNE JUMENT ALEZANE

Deml-sang.

Taille : 1 mètre 55 centimètres. Se monte et s'attelle. Peut porter un fort poids.

S'adresser au bureau du journal.

AVIS.

Par jugement du 24 mai 1879, le tribunal de Saumur a, sur la requête de l'administration des Domaines, ordonné les publications et affiches prescrites par l'article 770 du Code civil, préalablement à l'envoi en possession de la succession du sieur BENJAMIN MOUTON (ou MOUTON), né à Brignoles (Var), le 14 octobre 1806, paraissant de fait domicilié à Saumur, décédé célibataire, à l'hospice de cette ville, le 23 juillet 1847.

Certifié par le directeur des Domaines soussigné.

Angers, le 14 juin 1879.

(45) FOUCHER.

FABULEUX!
 Montres garanties de Genève à remontoir, en simili-18 lignes, titre (OR BRILLANT) garanti depuis 45 juillet 1879, rubis avec mise à l'heure et à secondes (réglant) en beauté et précision avec celles qui, en or, se vendent 150 francs), vendues à... 29 fr. 50 c.
 MONTRES pour hommes, 8 rub., à sec, 75 fr.
 MONTRES arg. 181, trotteuse, 40 rub., 42 fr.
 SOULEVÉS ou légers (or mix.), 17 ou 20 fr.
 MONTRES OR pour dames, 8 rub., 55 à 60 fr.
 MONTRES (argent) pour dames, 8 rub., à 32 fr.
 Les marchandises sont livrées garanties 2 ans, réglées et repassées (avec écorin) par M. H. DEYDIER (fabricant), rue du Mont-Blauc, 20, à Genève. — Garantie 2 ans. Envoi contre mandat-p^o ou cont. remboursement. Affranchissement : 25 centimes.
 Gros et Détail. — Se méfier de la Contrefaçon.

1 FRANC par AN **63,000 Abonnés** **52 NUMÉROS**
Le Moniteur
Valeurs à Cots
 (Paraît tous les dimanches, avec une Causerie financière du Baron Louis)
 LE SEUL JOURNAL FINANCIER qui publie la Liste officielle des Tirages de toutes Valeurs françaises et étrangères
LE PLUS COMPLET DE TOUTES LES JOURNAUX (SEIZE PAGES DE TEXTE)
 Une Revue générale de toutes les Valeurs. — La Cote officielle de la Bourse. — Des Arbitrages avantageux. — Le Prix des Coupons. — Des Documents inédits.
 PROPRIÉTÉ DE LA SOCIÉTÉ GÉNÉRALE FRANÇAISE DE CRÉDIT. — Capital : 6,500,000 fr.
 Abonnements : UN FRANC PAR AN, 47, rue de Londres, Paris.

VINS ROUGES DE TABLE RECOMMANDÉS
La Bordelaise de 228 litres, rendue franco de port à la gare de l'acheteur.

1879	1878	1874	} Paiement 90 jours. En demi-barrique, 8 fr. en sus pour différence de transport et de logement. Les 1878 et 1874 sont prêts à mettre en bouteilles.
115	125	140	
130	140	165	
145	160	185	

CHATEAUFERRÈRE 145 160 185
 GRAVES BLANCS... 110 125 140

EAU-DE-VIE D'ARMAGNAC, de 100 à 250 fr., suivant l'âge, par fûts de 30 à 80 litres, logement en sus. Au-dessus de 100 litres, le fût n'est pas compté.
 S'adresser à M. HENRY VALÉRY, propriétaire-viticulteur au château Ferrière, à Floirac, près Bordeaux (Gironde). (4)

Maison J.-P. LAROZE & C^o, Pharm^{ie}
 2, RUE DES LIONS-SAINT-PAUL, PARIS.

Sirop Laroze
 DÉCORÉES D'ORANGES AMÈRES
 Ce Sirop, reconnu par tous les médecins comme le tonique et l'antispasmodique le plus efficace, est ordonné avec succès depuis 40 ans pour combattre :

Gastrites,	Dyspepsies.
Gastralgies,	Digestions lentes.
Douleurs et Crampes d'Estomac,	Constipations opiniâtres.

PRIX DU FLACON : 3 FRANCS.

Dentifrices Laroze
 AU QUINQUINA, A LA PYRÈTHRE ET AU GAIAC
 Infaillibles pour arrêter ou prévenir la Carie, empêcher le Ramollissement des Gencives et calmer instantanément les Douleurs ou Rages de dents.
 ÉLIXIR, le flacon, 3 fr. et 4 fr. 50. — POUDDRE, la Boîte, 2 fr.; le flacon, 1 fr. 25. — OPIAT, le Pot, 1 fr. 50.

DÉPÔT A PARIS :
 26, Rue Neuve-des-Petits-Champs, 26
 ET DANS TOUTES LES BONNES PHARMACIES ET PARFUMERIES DU DÉPARTEMENT.

Saumur, imprimerie de P. GODDET.

Vu par nous Maire de Saumur, pour légalisation de la signature de M. Godet.

Hôtel-de-Ville de Saumur, le